

Le passage du conte au livre En souvenir de Mimi Barthélémy

Le 11 juillet 2013

Par **Mimi Barthélémy**, Conteuse, spécialiste de la tradition orale haïtienne, auteur



Mimi Barthélémy nous a quittés le 27 avril 2013. Elle avait écrit pour le dossier du numéro 11 de Takam Tikou : « La Caraïbe et le livre de jeunesse » un article très intéressant sur le passage du conte au livre. Le publier à nouveau dans cette édition de Takam Tikou en ligne est l'occasion de faire résonner à nouveau ses mots : « Conter et écrire c'est s'engager, prendre la parole, prendre la plume ou la « souris » pour affirmer son appartenance à une culture, à un monde, à une époque. C'est nommer les choses. C'est dire j'existe, je suis vivant, je suis moi, unique et solidaire de l'ensemble ».

La culture orale haïtienne a été depuis le début de ma carrière la source principale de mon inspiration et mon objectif premier était de la valoriser et de la faire connaître.

Haïti est une des îles phare du bassin de la Caraïbe. Elle a été la première à marquer un pas décisif dans le processus de la décolonisation en s'affranchissant de la domination de la France. A la suite d'une guerre d'indépendance qui lui donnera naissance en 1804, la République d'Haïti se substituera à la riche colonie française de Saint-Domingue. Cette guerre sera menée par des nègres et des mulâtres libres, des esclaves marrons et des esclaves. Tous nés ou descendants de nègres, déportés d'Afrique comme une marchandise sous le nom de « Bois d'Ebène » à l'époque du « commerce triangulaire », qui se poursuivra illégalement jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, au delà de l'abolition.

La population d'Haïti qui partage le territoire de l'île avec la République Dominicaine, est en majorité noire. Sa culture est fortement influencée par des apports africains et européens, sans oublier la part amérindienne des premiers habitants exterminés par les conquérants.

Le peuple haïtien est profondément mystique. Il croit en un dieu unique fort éloigné de lui avec qui il peut communiquer par l'intermédiaire de saints nommés lwas qui, nés en terre africaine ou en Haïti, les protègent, les accompagnent, les « possèdent », moyennant offrandes et respect. Les religions officielles, catholique et vodu, sont pratiquées l'une et l'autre dans une alchimie singulière et propre à cette terre.

Si André Malraux a écrit qu'Haïti était « le seul pays de peintres au monde », c'est qu'en vérité il y a sur cette terre une floraison de peintres du « merveilleux » pour citer Jean Marie Drot, sans oublier de parler des artistes qui sculptent des tôles récupérées, les Bos Metal, des brodeurs d'étendards, des sculpteurs sur bois...

Le français et le créole sont les deux langues officielles du pays, mais la majorité de la population ne parle que créole, sans l'écrire. Seule une minorité parle français et l'écrit (il y a près de 80 % d'illettrés). Cette minorité se distingue par l'originalité et la force de ses écrivains et de ses poètes.

C'est dans ce contexte, et principalement dans le milieu rural, que la tradition orale haïtienne est née et s'est développée. Pour ma part, je baignerai dans l'oralité dès ma naissance ; je grandirai au sein des « tripotages, ou zen, ou potins », j'écouterai des « audiences » portant sur des sujets concernant les mœurs, la politique, la sociologie, des « blagues », je participerai aux jeux chantés, je dirai des proverbes et des devinettes. Mais les contes me seront apportés par des paysans venus travailler en ville. Ils détenaient la tradition des contes et des contes chantés dans lesquels ils excellaient. Tout au long de ma carrière de conteuse qui commence au début des années 80, je me nourrirai de ce patrimoine haïtien et j'en découvrirai l'ampleur. Par la suite, je m'ouvrirai plus largement au patrimoine caribéen.

Je me limiterai dans cet article à ne parler que de mon travail individuel sur le conte, réservant pour une autre occasion l'approche complémentaire et tout aussi intéressante de mon travail avec des musiciens, metteurs en scène, plasticiens, ingénieurs lumière, pour la création de spectacles dans lesquels j'associe le conte à l'évocation de faits vécus et au théâtre.

Quelles ont été mes sources ?

Mes sources orales me viennent d'abord de l'enfance. Dans ma famille on lisait les Contes de Perrault, d'Andersen et de Grimm, les *Fables* de La Fontaine et *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry. Mon grand cousin inventait des histoires extraordinaires qu'il nous contait. Au cinéma, *La Belle et la Bête* de Cocteau et les dessins animés de Walt Disney étaient nos récompenses du dimanche.

Mais je dois ma connaissance de la tradition orale haïtienne à nos bonnes. D'origine rurale, elles avaient été nourries de contes et le soir, sur notre galerie, elles nous « tiraient » des contes en créole. C'est ainsi que j'ai entendu *La Reine des Poissons*, dont certaines images m'ont marquée à jamais. Il en est de même pour *Tezen*, le poisson amoureux d'une jeune fille. *L'Oranger magique* et *Bouki et Malice* mangent leur mère sont aussi des contes très populaires en Haïti qui ont bercé mon enfance. Lorsque je quitterai Haïti, je partirai avec ces contes cachés au fond de ma mémoire et quelques mélodies de contes chantés.

Beaucoup de contes m'ont été offerts en cadeau : lors d'un repas de famille « Jacotolocotoc », au cours d'un voyage à Grigri, dans le sud de l'île « Lina et Siné », ou pendant des veillées que j'animais. « La Princesse aux jupons dorés » m'a été offert à la fin d'une veillée à Grigny, en banlieue parisienne, par un enfant d'origine haïtienne. Les chansons de ce conte qu'il avait oubliées, me seront chantées plus tard par un autre Haïtien dans un contexte bien différent, au Festival du Feu de Santiago de Cuba. Pour résumer, ce type de collecte se fait dans un contexte d'échange et de partage, et l'informateur est en général haïtien.

L'utilisation d'une cassette audio me facilitera la tâche mais lorsque je n'aurai pas de magnétophone à ma disposition, comme ce sera le cas à Cuba, je me fierai à ma mémoire en répétant inlassablement les chansons offertes.

Je n'ai jamais sérieusement collecté de contes auprès de mes compatriotes sauf, peut-être, auprès de Ti Jacques, le jardinier, que j'ai enregistré au magnétophone et qui m'a donné « Aveline et le Dindon ». Ma maladresse vis à vis des appareils électroniques peut expliquer ce peu d'intérêt pour le collectage que j'encourage néanmoins, car c'est un mode de transmission bien pratique.

Mes sources écrites sont essentiellement des essais, des recueils de contes et des romans d'ethnologues ou d'écrivains. Les travaux des ethnologues haïtiens comme Remy Bastien, Suzanne Comhaire Sylvain, Michelson Hippolyte, ont été mes sources les plus précieuses. Je dois à ces trois ethnologues des contes d'une grande beauté, transcrits, pour les deux derniers, en créole et en anglais, en créole et en français et enrichis de partitions musicales.

C'est Rémy Bastien qui m'a ouvert la voie, dans les années 60 à Bogota, en m'offrant son Anthologie du folklore haïtien publiée en 1946 à l'Université de Mexico. Grâce à un autre compatriote, j'ai ensuite découvert à l'American Library of History à Washington, l'immense travail de Suzanne Comhaire. Sylvain, son mari m'offrira plus tard les œuvres complètes de sa femme.

Des ethnologues nord-américains comme Elsie Clews Parsons, Harold Courlander, Diane Wolkstein, Abrahams, Zora Neale Hurston, Gyneth Johnson, anglais comme Lafcadio Hearn, martiniquais comme Ina Césaire, Louise Tessonneau, cubains comme Lydia Cabrera... m'ont été aussi très utiles.

J'ai bénéficié enfin de la lecture d'essais et de recueils de contes écrits tant par des écrivains d'origine haïtienne qu'étrangère, notamment : Ainsi parla l'Oncle de Price-Mars, Romancero aux étoiles de Jacques Stephen Alexis, Contes et Légendes d'Haïti de Philippe Thoby Marcellin et Pierre Marcelin, Alléluia pour une femme-jardinière de René Depestre ; et parmi les non haïtiens : Chamoiseau, Confiant...

L'écriture de mes contes

Après la lecture de nombreux contes, mon choix sera déterminé par certaines images ou situations. Le conte choisi peut dormir longtemps en moi.

Ainsi, le conte de « Grand Goblé et Ti Goblé », les taureaux, m'a tout de suite captivée. Était-ce parce qu'il s'agissait d'un affrontement entre père et fils, entre deux générations? Était-ce le rôle de la mère et des autres vaches soutenant le jeune taureau? Était-ce son lien avec une épopée africaine? Je n'en savais rien, mais ce conte me tenait à cœur. Il devait, néanmoins mûrir longuement en moi comme je devais mûrir avant de m'y consacrer. J'ai pris une dizaine d'années avant de l'écrire et je pense faire encore un long chemin avec lui. Une fois prête et après avoir lu des versions d'origine cubaine, martiniquaise, guyanaise et plusieurs versions haïtiennes dont celle du Général Alibée Ferry écrite en 1876, j'ai écrit ma propre version que j'ai nommée « Dife Flanbo » et « Loraj Kale ».

J'ai également pris beaucoup de temps pour écrire *Bouki et Malice mangent leur mère*; j'attendais que mon fils grandisse pour être capable de raconter une pareille atrocité.

D'autres contes me sont apparus plus accessibles et j'ai pu me mettre à mon ordinateur pour une première écriture, tout en ayant d'eux une compréhension très superficielle. En général, je fais confiance à mon intuition. Le conte se dévoile petit à petit. Je ne tiens pas à tout comprendre. Le temps saura me permettre de trouver certaines clés qui m'ouvriront des portes.

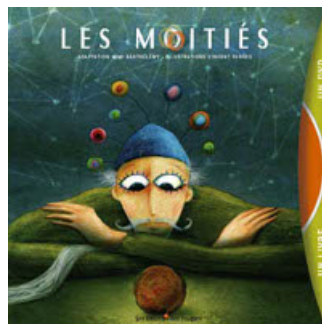
Pouvoir utiliser un ordinateur a été bénéfique pour libérer mon écriture. Ses possibilités ludiques, liées au droit à l'erreur, m'ont sécurisée. J'ai abandonné très vite le stylo pour le traitement de texte. Je note sur mon calepin ou sur des petits bouts de papiers, des idées, des situations ou des images que je « structure » ensuite directement sur l'écran de mon ordinateur. La recherche de la structure du récit sur lequel je travaille est, en effet, la première des tâches nécessaires. Lorsque la structure d'une version d'un conte est incomplète, il faut la consolider : elle est l'ossature qui soutient le récit et lui donne sa cohérence. On ne peut pas en faire l'économie. Je me sens responsable vis-à-vis du récit, vis-à-vis de mon auditoire et vis-à-vis de moi-même, d'écrire une version crédible, structurée et accessible.

Au moment du passage à l'écriture, de nombreuses questions se posent. Dans quelle langue vais-je écrire, en français ou en créole? Le français étant la langue que je parle et que j'écris le mieux, le français étant la langue du pays où je vis et de l'auditoire auquel je m'adresse, je choisis donc d'écrire en français.

De quel français s'agit-il, de la langue de France ou de celle d'Haïti? La langue française d'Haïti est truffée de mots et d'expressions du XVIII^{ème} siècle, époque où Saint-Domingue était la plus prospère des colonies françaises. Et comme nos professeurs nous ont donné en exemple la langue de Bossuet, de Fénelon et de Saint-Simon, notre langue écrite est fort classique. D'autre part, le français que nous parlons est influencé par des tournures, des images et des expressions créoles et, à la fois pour des raisons historiques et en raison d'un phénomène de proximité géographique, il s'est enrichi de mots anglais et espagnols. Cette langue mienne me plonge dans les souvenirs et l'émotion. Je l'utiliserai dans des textes précis qui font appel à ces souvenirs et à cette émotion.

Mais le français de France n'est pas uniforme et je peux également y puiser, pour m'exprimer, tour à tour un langage familier, classique, épique, enfantin ou poétique : autant de richesses qui s'offrent à moi pour écrire mes récits.

J'ai une responsabilité vis à vis du créole, de cette belle langue dans laquelle sont dits les contes : je me dois de la faire vivre dans mon écriture en la réinterprétant en français et en donnant l'impression que l'on entend du créole. Quant aux chants des contes, je tâcherai le plus possible de les laisser en créole pour ne pas les dénaturer.



Écriture "orale" ou littéraire ?

J'écris en pensant que je vais devoir dire ce récit en m'adressant à un public, consciente que le conte comme je l'entends est un échange. D'ailleurs je lis à haute voix ce que j'écris : ce que j'écris sera dit en public. La tradition orale excelle dans l'art de capter l'attention du public, en utilisant des formules, des onomatopées et des randoonnées : je puise dans cette tradition que je transpose à ma manière. L'écriture orale n'exclut pas une forme littéraire soignée et pensée au service du récit que l'on veut transmettre. Chaque conteur a sa langue propre, celle de l'artiste. C'est une langue dont on doit accoucher, qu'il faut mériter et à laquelle on peut accéder après avoir beaucoup travaillé, comme le peintre avec sa peinture.

De l'interprétation du conte en public à l'édition et à la publication du livre

L'interprétation du conte devant un public suppose d'abord un travail de mémorisation du texte et des chansons précédemment écrits, suivi de plusieurs tentatives de restitution dans le milieu familial ou dans un cadre informel en dehors de la scène.

Aucune gestuelle, aucun déplacement ni mise en espace ne sont, en général, préparés à l'avance : tout cela sera improvisé au moment de la rencontre avec l'auditoire.

Ce qui sera prévu portera davantage sur le costume, le travail corporel et vocal permettant la concentration, la tenue vocale, le développement de l'écoute, la souplesse corporelle et la respiration, sans oublier la gestion du trac.

Face au public, le conteur ainsi préparé, offrira son récit en l'habitant, tout en gardant une vigilante distance. Il pourra ainsi se laisser porter par l'émotion, les images, le goût du partage, l'amour de son histoire, l'humour, tout en observant ses propres réactions et celles de son public. Cela lui permettra ainsi de noter si une image est percutante ou pas, si un mot tombe à plat, s'il faut couper un paragraphe inutile, si le débit de parole est rythmé à souhait, si certains silences sont opportuns, si telles tournures de phrases conviennent ou encore si le texte résonne sur scène.

Des trouvailles inattendues peuvent être bienvenues et donc bonnes à être réutilisées... Le conteur récoltera dans son auditoire des observations positives ou négatives dont il profitera, une fois de retour à sa table de travail, pour modifier son texte, en tout cas l'enrichir.

De nombreux aller-retour de la table à la scène devraient aboutir à une harmonie souhaitable entre l'écrit et l'oral.

L'édition du livre

Le travail du conteur pourrait s'arrêter là. Pour beaucoup de conteurs, il en est ainsi. Dans mon cas, conteuse fortement attachée à l'écrit, après avoir conté pendant plus de sept ans, j'ai souhaité publier mes versions de contes d'origine haïtienne.

Je ressentais la nécessité de laisser des traces, de combler un vide, car il y avait, à l'époque, peu de livres de contes haïtiens publiés en France et en Haïti. Il me semblait important que la jeunesse d'Haïti connaisse son patrimoine et en ait des traces. Le même problème, avec toutefois plus d'urgence, se posait pour la jeunesse de la diaspora haïtienne.

En outre, en France, l'image d'Haïti était faussée par les échos de la longue et désastreuse dictature des Duvalier, par la méconnaissance de la religion vodou, en fin de compte par l'ignorance de la culture haïtienne. Il était donc important qu'en complément de mes spectacles de contes, le public puisse disposer de livres de contes, pour approfondir l'approche de notre culture. On connaît le pouvoir du livre dans une société de l'écrit comme l'est celle de la France ou du Québec.

C'est donc d'abord dans ces deux pays que j'ai publié, aux Editions Québec-Amérique Jeunesse dont l'intérêt était justifié par l'importance de la communauté haïtienne au Québec, chez L'Harmattan à Paris, qui est comme on le sait, un éditeur spécialiste des littératures d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie, et dans une petite maison d'édition française, Vif Argent, qui faisait à l'époque œuvre de visionnaire, avec une collection de livres-cassettes illustrés. Ces collections ont toutes pour caractéristique de s'adresser à la jeunesse, à l'enfance, en particulier d'origine caribéenne, et vivant aux Antilles, en Haïti, dans l'Hexagone ou au Québec. Elles ont un petit tirage, une diffusion limitée et un prix raisonnable. Notons en passant que le prix raisonnable pour la France est encore excessif pour Haïti.

Puis mes textes ont été publiés aux éditions Karthala et Acoria, plutôt africaniste, pour un public d'adultes et chez Syros, Grandir et Vents d'ailleurs dans des collections pour la jeunesse. Ces dernières qui visaient, au

départ, un public européen ont souhaité atteindre également un public haïtien, encouragées par le succès de *La Perle nue*, un livre «écologique», illustré de contes. Elles ont bénéficié de l'aide du Centre National du Livre pour le publier en Haïti, à un prix modeste.

Ce ne sera qu'en 2003 que j'aurai le bonheur d'être publiée par les éditions franco-haïtiennes Hachette-Deschamps avec *La Clé du Savoir*.



Dans quelle langue publier?

Mon travail d'écriture se faisant essentiellement en français, mes livres sont tous publiés en français.

Reconnaissons, cependant, que les tentatives d'édition bilingue créole et français, faites par l'Harmattan avec Tézinet Le Monstre Bagayont été des succès. Les éditions haïtiano-québécoises Mémoires d'encrier publieront d'ici peu, une édition bilingue français-créole de *Soldats-Marrons*, mon spectacle sur l'histoire d'Haïti.

Ma connaissance du créole ne me permettant pas d'écrire moi-même mes versions en créole, je m'adresse, pour cela, à un spécialiste du créole haïtien. J'encourage vivement à publier le plus possible dans les langues locales, et s'il le faut à compte d'auteur, pour valoriser ces langues et les faire connaître. C'est un risque dont on sort souvent gagnant.

J'ai publié à compte d'auteur, avec deux illustrateurs, (un français, Jean Pierre Blanpain et une suisse, Catherine Louis), deux beaux livres d'artiste sur deux contes, *AnaïsetBovi* et *Oiseau Charpentier*. Notre collaboration a mené à un échange entre artistes d'horizons différents et aussi à une prise d'initiative qui s'est révélée positive.

Le rôle des illustrateurs est important et beaucoup de ceux avec qui j'ai travaillé ont apporté une autre dimension au conte, une autre lecture ou de l'humour, comme ce fut le cas pour *Cabri*, *Cheval* et *Tigre* illustrés par Jean Pierre Blanpain.

J'aime cependant à travailler en famille, en grande complicité avec mes filles comme illustratrices ; l'une plasticienne et l'autre artiste autodidacte, chacune à sa façon sert le conte et le pays d'Haïti. Beaucoup de livres sont et seront illustrés par l'une ou l'autre.

Pourquoi un conteur ressent-il le besoin de publier ses contes?

Au départ, il pense seulement laisser des traces, sans trop se soucier d'être de l'autre côté de la barrière, du côté des écrivains. Il se considère plus comme un arrangeur, dans le sens musical du mot, que comme un écrivain. Il apprendra, avec le temps, qu'il est l'auteur de sa version sans être l'auteur du conte, car le conte, il le sait, n'a pas d'auteur défini. C'est ce qui le différencie du romancier ou du poète.

Ce qui les rapproche c'est l'écriture. Si la langue du conteur est belle et forte, si le récit l'est tout autant, le lecteur

se laissera embarquer. Le rêve du lecteur se déclenchera, grâce à cette alchimie que lui offre l'auteur avec une part de son âme : le lecteur sera captivé comme l'auditeur l'est en écoutant le conteur. Nous évoquons ici le cas de l'excellence chez le conteur comme chez l'écrivain.

Mais autant l'écriture est autonome chez l'écrivain, autant elle est intimement mêlée à la parole chez le conteur. Chez ce dernier, conter et écrire se relayent, se complètent, se stimulent. Conter et écrire, pour le conteur qui a choisi de s'exprimer dans ces deux registres, c'est proclamer que l'on existe, humain, homme, femme, citoyen, élément d'un lignage, fils, fille de, père, mère... prêt à transmettre ce qu'on vous a transmis.

Conter et écrire c'est s'engager, prendre la parole, prendre la plume ou la « souris » pour affirmer son appartenance à une culture, à un monde, à une époque. C'est nommer les choses. C'est dire j'existe, je suis vivant, je suis moi, unique et solidaire de l'ensemble. C'est aspirer, en fin de compte, à ce que tout artiste tend à faire.

Mais le conteur écrivain s'adresse à des lecteurs, à un auditoire, à une assistance, dont il a besoin pour exister. Il s'adresse à tous les sens de celui qui l'écoute, le regarde, le goûte et le sent. Il aspire à émouvoir son cœur, à enflammer son imagination, à éveiller sa conscience pour pouvoir partager, échanger, communier.

En outre, le passage à l'écriture et au livre est vécu par le conteur comme la chance que connaît l'ambidextre de se servir de ses deux mains...



Pour aller plus loin

Praline Gay-Para a écrit pour Takam Tikou un hommage à Mimi Barthélémy
http://takamtikou.bnf.fr/vie_du_livre/2013-07-11/messieurs-dames-la-soci-t

[Le site de Mimi Barthélémy](#)

Étiquettes

contes

Ecriture

Haïti